

MARC (évangile de) 5.

V Valeur historique et religieuse.

L'évangile se présente donc, dans l'ensemble, non pas comme une anthologie d'anecdotes relatives à Jésus, mais comme le déroulement général de sa carrière unique entre toutes. C'est le plus ancien des témoignages venus jusqu'à nous de l'Église primitive et dont nous avons ailleurs reconnu l'autorité (Év. syn., t. I, pp. 400, 401). Sans doute l'exactitude historique peut n'en être pas toujours absolue dans le détail, et l'évangéliste a pu grouper certains matériaux par sujets, introduire en certains récits le reflet des préoccupations de l'Église de son temps (comme les amplifications apocalyptiques du discours eschatologique confondant plus ou moins la ruine de Jérusalem et l'avènement du Christ), voire laisser échapper--lui ou quelque copiste--un lapsus facile à rectifier (Abiathar au lieu d'Abimélec, [Mr 2:26](#)). Mais d'aussi légères déformations, bien explicables au cours des trois ou quatre décades écoulées entre les faits et leur narration, ne sauraient en entamer la valeur profonde. C'est le simple et vivant exposé, sans prétentions littéraires ni développements théologiques de parti, des faits extraordinaires encore tout récents d'où étaient issues l'Église et la mission chrétiennes, et tout rempli de souvenirs des plus intimes disciples du Seigneur, qui, après avoir participé personnellement, dans l'ignorante candeur de leur noviciat, à cette surhumaine histoire, avaient été rendus capables par l'inspiration divine d'en devenir les humbles et fervents continuateurs. Dans sa spontanéité, sa fraîcheur de souvenir, l'évangile de Marc est l'écrit le plus proche de la vie de Jésus, le témoin le plus sûr que nous puissions consulter. Lors des premières rédactions évangéliques, ce fut le document le plus consulté et le plus utilisé, puisqu'il entra presque tout entier dans Luc et Matthieu, fut connu de Jean (cf. [Mr 6:37](#) et [Jn 6:7](#), [Mr 14:5](#) et [Jn 12:5](#), etc.) et même de l'apocryphe évangile de Pierre, qui paraît le citer plus directement qu'il ne fait pour Matthieu et pour Luc.

1.

LES FAITS.

1. LE CADRE DU MINISTÈRE DE JÉSUS.

Dépositaire avant tout d'un témoignage apostolique, Marc n'a pas mis son intérêt dans la documentation extérieure, historique et sociale ; mais même à ce point de vue il nous est des plus précieux, par les données fort nombreuses quoique incidentes qu'il fournit en passant, avec son information précise. Il abonde en menus détails de la *vie courante*, souvent rendus en termes expressifs qui lui sont propres, et dressant en un vivant relief l'entourage de Jésus : agriculture, commerce, pêche, domestiques, malfaiteurs, juges, armées, maladies, médecine, sépulture, cérémonies, alimentation, vêtements, logements, ustensiles, chauffage, monnaies, divisions du temps, animaux, etc. Les deux sections de Marc ont pour théâtre deux *régions*, Galilée et Judée, avec deux centres, Capernaüm et Jérusalem, quelques villes ou villages (Nazareth, Bethsaïda, Jéricho, Béthanie, etc.) et mentions occasionnelles de contrées voisines (Tyr et Sidon, Décapole, Idumée, etc.), au delà de la mer de Galilée, du désert de Judée ou du fleuve du Jourdain. A vrai dire, les *déplacements* de Jésus sont souvent résumés, avec le minimum de noms d'endroits, et plus volontiers décrits que localisés ; ses tournées au bord du lac pivotent autour de Capernaüm ; les circonstances le décident parfois à se retirer à l'écart, avant de se rendre volontairement à la capitale. Sans définir les *conditions politiques* dont Jésus a dû tenir compte, le récit confirme pleinement ce qu'on en peut connaître par ailleurs : en Galilée gouvernait le « roi » Hérode ([Mr 6:14](#)), le tétrarque hostile, gouverneur païen sous ses dehors juifs ; Jésus était relativement en sûreté dans la tétrarchie de Philippe au delà du lac, dans le territoire de Césarée de Philippe, comme en Phénicie. Il savait du reste que le péril serait beaucoup plus grave à Jérusalem, où les autorités juives le livreraient aux autorités païennes ([Mr 10:33](#)), au pouvoir d'un César ([Mr 12:17](#)) dont le procureur le ferait mourir d'un supplice romain. --Quant ([Mr 8:34](#)) aux *pouvoirs ecclésiastiques*, ce sont en Galilée les chefs de synagogues ([Mr 5:22,35-38](#)) à Jérusalem les principaux prêtres ([Mr 8:31](#) [14:1](#) [15:1](#)) ; dans les deux provinces, les scribes, instructeurs religieux ([Mr 2:6](#) [11:18](#)) ; des deux grandes sectes, les Pharisiens paraissent en Galilée comme en Judée ([Mr 2:16](#) [7:1](#) [12:13](#)), les Sadducéens à Jérusalem seulement ([Mr 12:18](#)). Au cours de la Passion, les scribes pharisiens se fondent à l'arrière-plan et l'action passe aux mains des prêtres Sadducéens qui dominent le Temple : dès que Jésus y entre, il se heurte à la hiérarchie ([Mr 11:18](#)), qui prépare sa mort, lui fait poser par une délégation du Sanhédrin la question de son autorité ([Mr 11:27](#) et suivants), puis par une délégation de Pharisiens et d'Hérodiens (prêtres politiques) celle de l'impôt ([Mr 12:13](#) et suivants), puis reprend l'offensive au sujet de la résurrection ([Mr 12:18](#)), négocie l'arrestation avec Judas ([Mr 14:1,11](#)), lui fournit une troupe ([Mr 14:43](#)) où l'on remarque un serviteur du grand-prêtre ([Mr 14:47](#)) ; c'est chez ce dernier que Jésus est amené, jugé par le Sanhédrin, condamné sous la pression de son clergé ([Mr 14:53-64](#)), livré au gouverneur romain, et ce sont les prêtres qui portent les accusations ([Mr 15:3](#)) ; si le libéralisme du Christ avait scandalisé le conservatisme des scribes, ce sont ses prétentions divines qui lui ont aliéné les prêtres, et ceux-ci l'ont condamné non pour son indépendance à l'égard de la Loi ([Mr 14:58](#) et suivant), mais pour sa prétendue usurpation messianique ([Mr 14:63](#) et suivant). Il y a dans ce déplacement des responsabilités, indépendamment de la condamnation officielle par le tribunal romain, la marque d'une profonde connaissance de la complexe situation religieuse du temps. --L'évangéliste se montre aussi au courant de ses *conditions sociales* : en Galilée, surtout des ruraux, autour des bourgs, travailleurs des champs ou du lac, « la

foule » qui est le personnage principal dans les relations de Jésus ; et dans cette foule enthousiaste et mélangée, des péagers, fonctionnaires du poste central de Capernaüm, et des pécheurs en général, foule dont le Christ a compassion ([Mr 2:17 6:34](#)), à laquelle il accorde guérisons, simples instructions imagées, alors que les grands sont massés en ville (à Tibériade) autour des plaisirs d'Antipas ; --en ([Mr 6:21](#)) Judée et à Jérusalem, où pour la première fois dans l'évangile apparaissent les pauvres ([Mr 10:21,46 12:42 14:5-7](#)), Jésus n'a guère avec lui, à part quelques amis nommés ou anonymes, que les pèlerins venus de Galilée ; au procès, la foule est menée par les prêtres ([Mr 15:11](#)) ; pour le condamné, le supplicé, objet de moqueries, aucune sympathie du public, hors l'hommage de l'officier romain et la fidélité des saintes femmes... Rapproché ([Mr 15:39](#) et suivants) des autres sources de renseignements qu'on possède sur la Palestine de cette époque, le tableau constitué par tant de traits épars en reçoit et leur apporte d'éclatantes confirmations d'où se dégage l'exactitude historique de notre évangile.

2. LE MINISTÈRE DE JÉSUS.

Dans ce cadre bien déterminé se place désormais avec la plus naturelle vraisemblance l'oeuvre brève mais définitive du Christ comme nous l'avons vue ressortir de l'analyse du livre.

Précédé par la mission de Jean-Baptiste, qui accomplit la prophétie messianique ([Mr 1:2](#) et suivants), consacré Sors de son baptême comme « Fils bien-aimé de Dieu » ([Mr 1:11](#)), c'est bien en Messie juif que Jésus ouvre son ministère. Il répète la prédication de Jean, mais il l'approfondit : ([Mr 1:15](#)) n'attendant pas ses auditeurs dans le désert ([Mr 1:5](#)), il va les chercher dans la populeuse Galilée ([Mr 1:14-17](#)) ; il confirme ses appels mieux que par un acte symbolique comme le baptême : par sa puissance réelle sur les malades ([Mr 1:27](#)), tout en répudiant dès le début les hommages compromettants des détraqués nerveux, considérés comme victimes des démons ([Mr 1:34 3:11 5:7](#)). Dès le début il s'applique le titre de Fils de l'homme, qui tout en le solidarisant avec l'humanité (cf. [Eze 2:1-3](#), etc., [Da 7:13](#)) le met à part comme l'homme-type, l'homme normal, détenteur de droits divins tels que le pardon des péchés, l'appréciation des règles du sabbat, les rétributions futures ([Mr 2:10-28 8:38](#) et suivant). Mais ses dons extraordinaires demeurent inexplicables aux témoins : son village de Nazareth s'étonne et lui en veut ([Mr 6:2](#) et suivant), sa famille le croit fou ([Mr 3:21](#)), les scribes venus de Jérusalem l'accusent de possession satanique ([Mr 3:22](#) et suivants). Il décrit les aspects du Royaume de Dieu en des paraboles que ni la foule ni même les disciples ne comprennent dans leur portée spirituelle ([Mr 4:10,33](#)). Entre temps, le bruit court que c'est un prophète, égal à ceux de l'A.T., peut-être Élie lui-même au retour annoncé, ou bien, après le martyre de Jean, sa réapparition miraculeuse ([Mr 6:14 8:28 9:11](#)). Les disciples eux-mêmes partagent l'incertitude du public ([Mr 4:41](#)) ; tout le long du ministère en Galilée Jésus a souvent réprimé ou fui les acclamations populaires ([Mr 1:44 5:43 6:45 7:24,36 9:30](#)). on ne l'y voit pas se définir ouvertement comme le Messie, et personne n'en répand la découverte sensationnelle.

C'est aux Douze qu'elle était réservée, mais ils ne devaient la proclamer que sur la question directe de leur Maître relative à sa personne ; la réponse lapidaire de Pierre : « Tu es le Christ ! » ([Mr 8:29](#)) marque décisivement l'éveil de leur foi en Lui : désormais ils appartiennent au Christ ([Mr 9:41](#)) ; et celui-ci leur parle de sa gloire céleste ([Mr 8:38](#)), dont une sorte d'anticipation est révélée aux trois disciples témoins de sa transfiguration : plus grand que les prophètes, même qu'Élie et Moïse, Jésus est le Fils bien-aimé de Dieu ([Mr 9:7](#)), à l'avance apparu pour eux dans un rayonnement d'En-haut. Seulement, cette grandiose révélation du ciel se double des tragiques perspectives de la terre : de la confession de foi de Pierre, Jésus a tout de suite tiré les inévitables conséquences, voulues dans le plan de Dieu, en annonçant aux Douze ses souffrances et sa mort ([Mr 8:34](#)), sinistre prédiction à laquelle il revient plusieurs fois par la suite, en la complétant de l'assurance de sa résurrection ([Mr 9:9,12,31 10:33](#) et suivant). Mais le profil de la croix pour leur Maître, qui les entraînerait à sa suite comme eux-mêmes porteurs de croix ([Mr 8:34](#) et suivants), les inquiète sans les convaincre : ils semblent avoir peur de comprendre ([Mr 9:10,32](#)) ; c'est alors au contraire qu'ils se jettent à l'extrême opposé, vers les espérances de grandeur et de domination, et le Seigneur cherche à les ramener aux lois fondamentales du Royaume de Dieu, celles du service et du sacrifice, dont lui-même va donner l'exemple rédempteur ([Mr 9:33-35 10:21,24,29-31 35-45](#)).

Une fois quittée la Galilée, plus de risques d'engouements politiques en faveur du rabbi populaire ; donc plus de raisons pour garder la réserve sur sa personne révélatrice de Dieu. Sa messianité est connue des disciples et de la grande foule qui les accompagne ([Mr 10:46](#)), évidemment les pèlerins de la Pâque. A Jérico retentit pour la première fois le titre messianique de Fils de David ([Mr 10:47](#) et suivant) ; en vue de Jérusalem ce sont les acclamations messianiques des fidèles ([Mr 11:10](#)), bientôt suivies des conflits : leçon du temple, leçon du figuier ([Mr 11:12,25](#)). Au cours des discussions avec les chefs juifs, Jésus se qualifie clairement de Fils bien-aimé de Dieu, et d'Héritier ([Mr 12:6](#)), il fait allusion à sa messianité par sa question sur le Christ Fils de David ([Mr 12:35](#) et suivants). A l'adjuration du grand-prêtre : « C'est toi qui es le Christ, le Fils du Dieu béni ? » il répond nettement : « Je le suis », et s'associe aux visions messianiques de Daniel ([Mr 14:61](#)). C'est en qualité de Messie qu'il est condamné, comme l'exprime en termes intelligibles au juge romain l'épithète « le roi des Juifs » ([Mr 15:2,9,12,26](#)), et les suprêmes outrages des passants contre « le Christ, roi d'Israël », les railleries des témoins à propos du secours d'Élie ([Mr 15:32,36](#)) montrent à quel point tous les Juifs mêlés au drame le sentaient dominé par l'évocation du Messie que décidément cet homme avait prétendu incarner. Dans le témoignage même de l'officier païen, tout remué par le spectacle de la mort d'un héros (un « fils de Dieu »), l'évangéliste voit sans doute un hommage du paganisme pieux à celui « qui était véritablement le Fils de Dieu » ([Mr 15:39](#)).

La fin de Marc s'étant perdue (voir ci-dessus, II, 2), l'évangile ne mène pas le lecteur jusqu'à l'apparition du Christ ressuscité ; mais le récit de l'ensevelissement du Crucifié et de la visite des femmes au tombeau établit avec une

précision absolue le fait qu'au surlendemain du supplice ce tombeau était vide, et que « Jésus de Nazareth » allait être vu par ses disciples, ressuscité, comme il le leur avait annoncé.

Telle est la trame simple et psychologique dans sa dramatique progression, que nous vaut le plus ancien recueil évangélique sur le ministère de Jésus. Aucune âme chrétienne ne la suivra sans ressentir avec une émotion profonde la valeur historique et religieuse de son témoignage.

2.

LES IDÉES.

Le point de vue objectif du narrateur des actes de Jésus ne pouvait donner une grande place au développement de la pensée du Seigneur. Si mince que puisse paraître toutefois la théologie d'un évangile écrit sans préoccupation dogmatique, les paroles du Maître inextricablement unies à son activité et ses diverses instructions conservées par Marc nous ouvrent des points de vue révélateurs sur l'essentiel tout au moins de sa doctrine.

1. LA DOCTRINE DANS MARC.

1° Dieu.

Le Dieu de Jésus-Christ, dans Marc est tout-puissant ([Mr 10:27 12 24 14:36](#)) et, dans l'absolu, il est le seul Être bon ([Mr 10:18](#)). La parabole des vigneronniers le décrit comme Maître, ayant le droit d'exiger le service ([Mr 12:2](#)) et le pouvoir de châtier les rebelles ([Mr 12:9](#)). Elle montre aussi en Dieu le Père de Jésus, envoyé de sa part aux hommes ([Mr 12:6](#) et suivant) ; trois autres fois le Christ désigne Dieu comme son Père ou comme le Père ([Mr 8:38 13 32 14:36](#)) ; une seule fois comme le Père des hommes en général, duquel le pardon est conditionné par le pardon qu'ils s'accordent entre eux ([Mr 11:25](#) et suivant). Il convient enfin de rattacher à la volonté de Dieu l'expression consacrée : « Il fallait... » ; elle établit que les souffrances du Messie et sa victoire ([Mr 8:31](#)) faisaient partie du plan rédempteur divin.

2° Jésus.

Comme nous l'avons noté, le titre de Fils de l'Homme que s'attribue Jésus affirme par là, quoique ce ne fût pas une désignation proprement messianique, son autorité dans le Royaume de Dieu ([Mr 2:10,28](#)) ; toutefois il l'emploie le plus souvent à propos de sa Passion ([Mr 8:31 9:12,31 10:33](#)), voulue d'En-haut, de sa résurrection ([Mr 8:31 9:9,31](#)) et de sa gloire future ([Mr 14:62 13:26 8:38](#)), mettant ainsi dans cette expression la relation nécessaire entre lui et le salut des hommes qu'il apportait au monde, telle qu'elle se définit dans son programme de Sauveur : « Le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie pour la rançon d'e plusieurs » ([Mr 10:45](#)). L'image de la rançon pour le pécheur est ensuite complétée par le symbole de la communion en son corps et en son sang, sceau de l'alliance avec Dieu ([Mr 14:22,25](#)). Quant au titre de Fils de Dieu, Jésus ne se l'attribue jamais ; il le reçoit seulement, soit de la voix du ciel, qui le désigne comme l'unique objet de l'amour divin, remplissant sa mission d'En-haut à la satisfaction de Dieu ([Mr 1:11 9:7](#)), soit des témoignages de malades démoniaques ([Mr 3:11 5:7](#) ; cf. le Saint de Dieu, [Mr 12:4](#)), soit dans l'adjuration du grand-prêtre acceptée par Jésus ([Mr 14:61](#)), soit enfin dans le cri du centenaire ([Mr 15:39](#)) ; la qualité de Fils de Dieu ressort en tout cas des paroles mêmes de Jésus citées au paragraphe précédent, où il désigne Dieu tout spécialement comme son Père. La proclamation du ciel au baptême et à la transfiguration, comme la déclaration rédemptrice de Jésus peuvent renfermer l'idée de la préexistence du Christ, mais seulement implicite ([Mr 1:11 9:7 10:45](#)). L'ensemble de ces passages montre d'abord la subordination au Père de Celui qui le prie, qui ignore le jour et l'heure suprêmes ([Mr 13:32](#)), puis la conscience en Jésus d'une harmonie profonde entre la volonté du Père et la sienne ([Mr 14:36](#)), enfin la remise à Jésus par le Père du droit de juger au dernier jour ([Mr 8:38 9:1](#)). Voir Jésus-Christ (noms et titres de).

3° Le Royaume de Dieu.

Cette expression, qu'emploie Marc était la plus générale dans le langage messianique juif. C'est le point de départ des appels de Jean-Baptiste ([Mr 1:15](#)). Les conditions d'appartenance au Royaume sont la conduite, l'état d'âme : repentance ([Mr 1:4,15](#)), renoncement ([Mr 9:47 10:23](#) et suivants), humilité ([Mr 10:14](#) et suivant), amour pour Dieu et pour le prochain suivant le sommaire de la Loi ([Mr 12:28,34](#)). Mais le mystère du Royaume implique les souffrances, la résurrection et le triomphe glorieux du Christ ; et il faut prévoir le temps nécessaire au développement du Royaume ([Mr 4:26-29,30-32](#)). Certaines manifestations peuvent en être prochaines ([Mr 9:1](#)), et il peut traverser des crises comme en décrivent les tableaux eschatologiques ([Mr 13](#)), mais le Seigneur transporte aussi la perspective du Royaume de Dieu dans la gloire du ciel ([Mr 14:25](#)). Voir Royaume de Dieu.

4° Salut et jugement.

Aussi, tout en affirmant certaines sanctions divines déjà dans la vie présente, Jésus reporte-t-il nettement la vie éternelle au siècle à venir ([Mr 10:29](#) et suivant). Les conditions de l'acquisition de ce salut, ce sont les relations personnelles avec lui-même : suivre avec lui la voie du sacrifice, n'avoir pas honte de lui dans le monde pervers ([Mr 8:34-38](#)), entretenir sous son influence la repentance et la foi qui obtient le pardon de Dieu ([Mr 1:15 2:5 6:12](#)) ; à cet égard, les malades guéris par Jésus grâce à leur foi représentent le pécheur sauvé ([Mr 5:34 10:52](#)).

La part du Seigneur dans le salut ne se borne point, du reste, aux appels et à l'exemple de Jésus de Nazareth : il faudra le don de sa propre vie en rançon, de son propre sang comme sacrifice de la nouvelle alliance ; le cycle intégral de son oeuvre rédemptrice est : service, sacrifice, salut ([Mr 10:45 14:24](#)). Quant au jugement futur, il est indiqué dans Marc par la certitude qu'un jour tout sera mis en lumière ([Mr 4:22](#)), que le Fils de l'homme aura honte des infidèles ([Mr 8:38](#)), que le péché non dominé mènera à la géhenne ([Mr 9:43,48](#)), que chacun sera salé de feu ([Mr 9:49](#)), et que Dieu fera périr les révoltés ([Mr 12:9](#)).

On voit combien la valeur religieuse de tous ces éléments doctrinaux réside en ce qu'ils sont inséparables de la personne même de Jésus-Christ ; c'est pourquoi ils constituent déjà un noyau fort important de la doctrine chrétienne.

2. L'INDEPENDANCE DOCTRINALE DE MARC.

On est donc loin aujourd'hui des théories critiques qui naguère considéraient Marc comme un ouvrage de théologie polémique soit à l'appui, soit à l'encontre du paulinisme. Même en se contentant d'y déceler des idées tributaires de la pensée de saint Paul, on exagère, bien souvent l'influence du grand apôtre sur l'évangéliste. La nécessité de la mort du Messie n'est point une conception spécifiquement paulinienne : ne suffit-il pas que Jésus l'ait affirmée ? (cf. [Esa 53](#)) Les condamnations par Jésus des pratiques juives dans Marc ([Mr 2:23-3:6 7:1,23](#)) restent sur le terrain pratique des discussions de cas précis, indépendamment de la théorie paulinienne sur le régime de la Loi aboli par le régime de la foi ([Ga 3](#)). La citation par Jésus de [Esa 6:9](#) et suivant à propos des paraboles et de l'incompréhension des foules ([Mr 4](#) : et suivant) ne se réduit point à la théorie paulinienne de l'endurcissement d'Israël ([Ro 9-11,11:8](#)), car il y a loin de la situation de fait devant laquelle se trouvait Jésus et qui devait le mener au Calvaire, au système de l'apôtre qui doit aboutir à l'évangélisation des païens. Qu'on voie plus simplement dans ce passage d'Esaië l'expérience décevante de tout messenger de Dieu parmi les hommes, et l'on comprendra pourquoi ce passage se trouve--sans portée théologique particulière--si souvent cité dans le N.T. ([Mr 4:11 8:18, Mt 13:14, Lu 8:10, Jn 12:40, Ac 28:28](#) et suivant, [Ro 11:8](#)). On peut sans doute, à la rigueur, tirer argument, en faveur de la mission de Paul auprès des païens, de textes comme ([Mr 7:27 9:38 13:10](#)). mais cela n'autorise nullement à y voir une apologie intentionnelle de l'apôtre. On peut relever l'analogie des formules de [Mr 11:5](#) et de [Ga 4:4](#) (le temps accompli), ou de [Mr 14:36](#) et de [Ga 4:6](#) (les seules mentions bibliques du terme : *abba*), ou de l'opposition de la chair et de l'esprit dans [Mr 14:38](#) et [Ga 5:13](#) et suivant, [Ro 8](#), etc. ; mais ces rencontres occasionnelles de locutions religieuses déjà répandues correspondent en chaque cas à des situations différentes. Les rapprochements les plus intéressants pourraient être celui de la malédiction du figuier ([Mr 11:12,20](#)) avec la notion paulinienne de la malédiction de la Loi ([Ro 7](#) etc.), ou celui de la déchirure du voile du temple ([Mr 15:38](#)) avec le deutéro-paulinisme de l'épître aux Hébreux ([Heb 10:20](#)) ; mais il s'agit alors de faits qui ont pu influencer les doctrines, et non de doctrines ayant pu créer les faits. La langue même de Marc est indépendante de celle de Paul ; les termes comme les idées qu'ils ont en commun appartenaient au patrimoine de la chrétienté primitive. L'influence de la pensée de Paul sur la doctrine dans Marc est donc à peu près insignifiante.

Une analogie avec Marc a déjà été signalée, à propos de l'analyse de l'évangile, dans deux des premiers discours de Pierre ([Ac 1:21](#) et suivant [Ac 10:37,43](#)) : de Pierre, précisément, informateur de Marc. En dehors de ces passages les résumés des discours de Pierre rédigés par l'auteur des Actes diffèrent du contenu de la prédication du même Pierre d'après son interprète Marc : ceux des Act., dont la rédaction a subi, elle, à travers Luc, une indéniable influence paulinienne, sont des discussions scripturaires avec des Juifs (sauf justement la prédication chez Corneille), tandis qu'à Rome Marc entendait Pierre parler en témoin devant des auditeurs en majorité païens. Du reste, même dans les discours des 1^{er} et suivant chapitres des Ac on retrouverait quelques idées maîtresses de Marc comme celle du dessein divin relatif à la Passion ([Ac 2:23](#)), ou comme la conception de Jésus serviteur (le grec d'[Ac 3:13,26](#) dit même : enfant), Saint de Dieu ([Ac 3:14](#), cf. [Mr 12:4](#)), pierre de l'angle ([Ac 4:11](#), cf. [Mr 12:10](#)), etc. De toutes ces comparaisons, la valeur religieuse comme la valeur historique de notre évangile ressort de plus en plus apparente et sensible.

[Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com